

---

## QUITTER L'EUROPE POUR L'AMÉRIQUE\*

### Mode d'emploi d'une quête missionnaire

Aliocha MALDAVSKY  
*Chercheur associée à l'EHESS*

---

Depuis que Christophe Colomb mit le pied sur une île des Caraïbes, en 1492, jusqu'à la fin de la période coloniale, dans la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, des milliers de bateaux ont participé à un des plus importants mouvements migratoires de l'histoire. Quitter l'Europe pour l'Amérique fut le rêve de milliers d'Européens, tentés par les perspectives d'une vie meilleure, faite de richesses et de renommée. Certains réussirent à l'obtenir, d'autres durent déchanter, la réalité américaine n'étant pas toujours à la hauteur de leurs espérances. Parmi eux des religieux, appelés missionnaires, parce qu'ils partaient pour la mission des Indes avec l'objectif de convertir et d'évangéliser des Indiens, sans toujours savoir ce qui les attendait à l'arrivée. On pense que durant toute l'époque coloniale, l'Espagne expédia au Nouveau Monde 15.447 missionnaires.<sup>1</sup> Dans une acception large, qui correspond au vœu d'obéissance au pape en ce qui concerne la Compagnie de Jésus, dont il sera ici question, la mission est un déplacement, la réalisation de la « mobilité apostolique », la pérégrination qui fait partie d'un héritage évangélique et médiéval.<sup>2</sup> Du point de vue de la géographie, cet apostolat universel englobe néanmoins des espaces nettement différenciés en termes spirituels. On distingue entre une

---

\*Conférence donnée à l'Institut catholique de Paris, le 7 mars 2002.

<sup>1</sup> Th. CALVO, *L'Amérique ibérique de 1570 à 1910*, Paris, 1994, p. 157.

<sup>2</sup> A. PROSPERI, « L'Europa cristiana e il mondo : alle origini dell'idea di missione », in *Dimensioni e problemi della ricerca storica*, n° 2, 1992, p. 189-220.

---

Europe- si ce n'est entièrement catholique, du moins chrétienne-, territoire de mission ont la population doit être éduquée ou ramenée dans le giron de l'Eglise romaine, et le reste du monde, territoire de l'infidélité et de la gentilité, donc espace essentiellement de conversion et d'expansion de la foi. Une telle distinction entretient la problématique missionnaire dans une alternative intérieur-extérieur dont le sens n'apparaît clairement que dans une optique européenne, voire européo-centriste, laissant percevoir en négatif toute la charge d'exotisme attribuée aux dépôts outre-mer. La mission est alors un déplacement vers les lieux où se trouvent les populations non converties ou récemment converties au catholicisme, autrement dit les « Indes ».

Ainsi, celui qui demande à partir aux Indes et qui s'apprête à traverser l'océan Atlantique sait qu'il se prépare à un voyage la plupart du temps sans retour. Que signifie la perspective de cet « exil perpétuel », semblable à la mort, pour les candidats à la mission ? A quoi rêvent-ils lorsqu'ils demandent à partir ? Comment un ordre religieux comme la Compagnie de Jésus encadre-t-il ces rêves et dans quelle mesure les entretient-il ?

Sans perdre de vue le contexte de la colonisation et du transfert des institutions religieuses espagnoles en Amérique, je voudrais éclairer la dimension individuelle de cette quête missionnaire. Non parce qu'elle peut être légitimement l'objet de notre curiosité au début du XXI<sup>e</sup> siècle, mais parce que, dès le XVI<sup>e</sup> siècle, il en fut tenu compte par les institutions religieuses elles mêmes sur ce même registre. Parmi elles, la Compagnie de Jésus, dont la richesse de la documentation permet d'aborder cette quête du point de vue des individus qui en font l'expérience. Ainsi, dans le premier tiers du XVII<sup>e</sup> siècle, les jésuites ont déjà une longue expérience de l'administration des vocations missionnaires au sein même de l'ordre et jouissent d'un grand prestige comme ordre missionnaire dans le monde catholique post-tridentin.

Pour établir ce lien entre la dimension collective de la mission et les destins individuels de ceux qui y participent, je m'attacherai plus particulièrement à l'exemple de la Compagnie de Jésus que j'ai étudié dans le cadre de la province du Pérou.

## **I. Participer au maintien des institutions coloniales**

Les missionnaires participent à la mise en place et au maintien des institutions coloniales dans les territoires américains, contrôlés par le roi d'Espagne.

## 1. Le Patronage royal sur les Indes occidentales : l'Amérique espagnole

La conquête se fonde sur la participation active de la Couronne à l'entreprise de conversion et d'évangélisation des populations indigènes d'Amérique. C'est pourquoi, les institutions religieuses des Empires coloniaux de l'Espagne et du Portugal sont, dès la fin du XVe siècle, soumises au Patronage royal, le pape n'intervenant en principe que pour accorder sa caution spirituelle. C'est donc la couronne de Castille<sup>3</sup> qui administre l'Eglise américaine et décide par conséquent de la création et de la délimitation des évêchés<sup>4</sup> et des provinces ecclésiastiques, nomme les prélats et autorise la tenue de conciles, permet la fondation d'églises, de couvents, et en particulier autorise les transferts de religieux européens vers les territoires d'outre-mer.

Dans le cadre du Patronage royal, la conquête et la domination impériales se trouvent justifiées par la perspective de la conversion au catholicisme des populations indigènes. Les religieux ont donc pour rôle de « décharger la conscience » du roi, selon la formule consacrée. Cela explique que les expéditions de missionnaires soient strictement contrôlées par la Couronne, qui non seulement délivre les autorisations d'embarquement mais finance totalement leur organisation.

## 2. Les institutions religieuses dans l'Amérique coloniale

Les ordres mendiants, Franciscains, Dominicains, mais aussi les Augustins, les Mercédaires, puis les Jésuites, à partir des années 1570, sont les principaux acteurs de l'entreprise de conversion et d'évangélisation des Indiens à partir des couvents et des collèges fondés dans les principaux centres urbains espagnols<sup>5</sup> et dans le cadre des paroisses rurales (qu'on appelle *doctrinas*). Ils constituent l'essentiel du personnel religieux, le clergé séculier étant largement minoritaire jusqu'à la première moitié du XVIIe siècle.<sup>6</sup>

---

<sup>3</sup> Les bulles *Romanus Pontifex* (1455), *Cum dudum affligebant* (1456), et surtout *Inter Cetera* (1493), *Eximi Devotionis* (1493 et 1501), *Universalis Ecclesie regiminis* (1508) et *Exponi nabis* (1523) sont le cadre légal du Patronage Royal de l'Espagne dans les Indes occidentales.

<sup>4</sup> Panama (1513), Nicaragua (1531), Cuzco (créé en 1537), Lima (1541), Popayan (1546), Quito (1546), Paraguay (1547), Charcas, aujourd'hui Sucre (1552), Santiago de Chile (1561), La Imperial (1564), Tucuman (1570).

<sup>5</sup> P. BORGES, dir., *Historia de la Iglesia en Hispanoamérica y Filipinas, siglos XV-XIX*, 2 vols, B.A.C., Madrid, 1992, p. 208-244; F. DE ARMAS MEDINA, *Cristianización del Perú, 1532-1600*, C.S.I.C., Publicaciones de la Escuela de Estudios Hispano-americanos de Sevilla, Sevilla, 1953, p. 15-50.

<sup>6</sup> C. BAYLE, *EL clero secular y la evangelización de América*, Madrid, 1950, p. 161-

Érigés dès le début du XVI<sup>e</sup> siècle, les diocèses et les provinces ecclésiastiques constituent comme en Europe les cadres institutionnels d'une Eglise qui croît au rythme de la formation de la société coloniale, constituée aussi bien d'immigrants venus d'Espagne que de créoles, les enfants des colons, de métis, noirs. L'Eglise recrute donc aussi peu à peu dans cette population locale d'origine européenne, formée dans les collèges et les universités qui se créent dès le milieu du XVI<sup>e</sup> siècle, particulièrement à Mexico et à Lima.

Séparés en théorie de la population hispanique, les Indiens vivent dans leur grande majorité dans des communautés rurales, réorganisées pour la plupart dans le dernier tiers du XVI<sup>e</sup> siècle par les fonctionnaires de la Couronne. Ces paroisses d'Indiens, appelées *doctrinas*, constituent l'unité de base de l'évangélisation et de l'encadrement religieux et civil. Elles sont tenues par les ordres religieux et peu à peu reprises en main par les prêtres séculiers qui commencent à être formés sur place dans le courant du XVII<sup>e</sup> siècle.

Mais l'action des ordres religieux ne se limite pas à l'évangélisation des Indiens. Ils sont en effet très nombreux en ville. Ainsi, en 1614, à Lima, sur les 25.447 habitants, on dénombrait 1.714 réguliers (hommes et femmes) et environ 300 prêtres séculiers. Parmi ces religieux, 367 sont des jésuites. Ils y assurent l'enseignement de la doctrine chrétienne, l'enseignement supérieur, la direction de conscience, la gestion de confréries de laïcs espagnols, noirs, mulâtres et indiens.

Hors des villes, les religieux assurent la cure des âmes dans les villages (*doctrinas*) d'Indiens. Ils s'acquittent parfois de missions hors des territoires contrôlés par les Espagnols, auprès d'Indiens non convertis au christianisme, mais aussi, et en particulier les jésuites, ils effectuent des missions qu'on appelle volantes, d'une durée limitée de quelques jours à quelques semaines, dans les villages autour des villes coloniales. Ces missions constituent des moments forts du processus d'évangélisation.

Ainsi, en ce qui concerne les jésuites, les premières expéditions pour le Pérou, de 1567, et pour le Mexique, de 1570, fondent deux nouvelles provinces qui, à l'image et ressemblance de leurs sœurs européennes, assument très tôt la même structure et des ministères comparables. Comme en Europe, les jésuites fondent des collèges pour la formation des élites locales, dispensent, entre autres, des leçons de théologie dans les universités, prêchent les jours de fête, organisent des congrégations mariales, enseignent la doctrine chrétienne et administrent plus

---

194; V. R. VALENCIA, « El clero secular de Suramérica en tiempos de Santo Toribio de Mogrovejo », *Anthologica Annua* 5, Roma, p. 313-415, p. 341.

particulièrement le sacrement de pénitence. Ils ont, bien sûr, des activités supplémentaires en raison de la spécificité de la majorité de la population, composée d'Indiens, mais aussi d'esclaves noirs, néo-convertis ou à convertir. C'est cette spécificité, qui repose sur l'entreprise de conversion, qui fait de ces nouvelles fondations des provinces missionnaires au sens large, si on les compare à leurs sœurs européennes. L'exportation des cadres administratifs et de tous les *consueta ministeria* de l'ordre montre que la fondation des provinces jésuites de l'Amérique espagnole dans le cadre du Patronage royal et dans le contexte de la société coloniale ne se définit pas seulement comme un instrument pour la mission de conversion des populations indigènes, mais revêt une signification plus large. L'universalité de l'apostolat se conjugue ainsi avec l'unité du Corps de la Compagnie, malgré sa dispersion.

Par conséquent, du point de vue de l'institution, le transfert de religieux européens vers le Nouveau Monde permet d'assurer l'unité de l'ordre, et du point de vue de la couronne il contribue à la cohésion des institutions coloniales.

### 3. Pourquoi envoyer des religieux européens aux Indes ?

Les ordres religieux poursuivent plusieurs objectifs lorsqu'ils demandent au roi d'Espagne de financer des expéditions de religieux européens. Cela leur permet ainsi d'accroître leurs effectifs afin de peupler leurs couvents ou leurs collèges de Lima, Cuzco, Mexico, Santa Fe de Bogota. Il s'agit également d'élargir leur influence dans les différents territoires contrôlés par les Espagnols, en créant de nouveaux couvents ou collèges dans les villes ou en fondant de nouvelles provinces, à la frontière des territoires conquis par les Espagnols. Dans ces conditions, ils assument un rôle politique de préservation de la frontière, notamment avec l'empire portugais, au Paraguay par exemple. Ainsi, dix expéditions de jésuites ont lieu pour le Pérou et plus généralement l'Amérique du Sud entre 1567 et 1600, qui mènent à Lima et au-delà environ 165 jésuites d'Europe. Jusque dans les années 1580, le nombre d'expéditionnaires est rarement supérieur à 15 et de 1567 à 1580 (13 ans), 68 jésuites partent répartis en 5 grandes expéditions (une sixième concerne 3 individus). Le nombre s'accroît ensuite, puisque, de 1584 à 1598 (14 ans), ce sont 97 jésuites qui prennent le départ, répartis en 4 expéditions. Cela coïncide avec l'élargissement de l'action missionnaire de la Compagnie de Jésus vers le Chili et le Paraguay. En 1604, l'expédition la plus nombreuse mène 45 jésuites à Lima afin de participer à la création d'une nouvelle province destinée à gérer les territoires concernés par les missions aux frontières.

Mais au delà de raisons strictement missionnaires, qui constituent généralement la principale motivation de l'accord de la Couronne, les ordres religieux souhaitent également maintenir un équilibre entre les religieux originaires d'Europe et ceux qui entrent dans l'ordre sur place. Ce sont soit des Européens (Espagnols mais aussi Portugais) qui ont fait le voyage en tant que laïcs, soit des enfants d'Espagnols, c'est à dire des créoles. Cette « créolisation » du personnel religieux et de la société coloniale en général ne va pas sans frictions ni rivalités. La correspondance distille dès 1569 une image défavorable des créoles et des métis, qualifiés d'inconstants et de paresseux. Un père jésuite écrit que « les natifs de la terre, qui s'appellent créoles ou métis, sont si inconstants et paresseux, gâtés et ombrageux, qu'il ne faut d'aucune manière les recevoir avant l'âge de vingt ans ».<sup>7</sup> Un autre écrit que les créoles sont « très libres, élevés dans l'agrément et ses amis, des gens impies et pas du tout amis de la prière et de la mortification, sans grandes capacités et extrêmement inconstants ».<sup>8</sup>

Dans le cadre de la Compagnie de Jésus, le transfert de religieux formés en Europe doit permettre de maintenir l'unité même de l'ordre, mise en danger par la nécessaire dispersion de ses membres et la diversité du recrutement. Car la Compagnie ne peut se passer de recruter des locaux, en raison de leur maîtrise des langues locales, nécessaires à l'évangélisation. De 1576, huit ans après la fondation de la province du Pérou, à 1637, la proportion de créoles passe de 13,7% à 38%, alors que les effectifs totaux passent de 73 à 490, c'est à dire qu'ils sont multipliés par six.<sup>9</sup>

---

<sup>7</sup> Lettre du père Luis Lopez au général François de Borgia, Lima, le 29 décembre 1569, *Monumenta Peruana*, Rome, 1954, t. I, doc. 68, p. 332-333 :

*Los nacidos en la tierra, que se llaman criollos o mestizos, son tan inconstantes y floxos, regalonazones y unbratiles, que por ninguna via se sufre recibirlos, si no pasan los veinte anos.*

<sup>8</sup> Catalogue de 1571, *Monumenta Peruana*, Rome, 1954, t. 1, doc. 90, p. 447:

*Muy libres, criados en regalo y amigos dél, indevotos y nada aficionados a cosas de oración y mortificación, poca capacidad, grandissimamente inconstantes.*

<sup>9</sup> Pour l'étude statistique des catalogues du personnel de la province péruvienne voir A. MALDAVSKY, *Recherches sur l'identité missionnaire de la province péruvienne de la Compagnie de Jésus (1568-1640)*, Thèse de doctorat soutenue à l'Université Paris X-Nanterre, décembre 2000, chapitre 3 : « La constitution d'un personnel missionnaire », p. 232-305.

## Américains et Européens dans la Compagnie de Jésus au Pérou (1576-1637)<sup>10</sup>

	1576	1583	1595	1601	1613	1637
Américains	10	25	38	38	77	187
Proportion dans la province	13.7%	18.4%	15.9%	14.1%	23.4%	38% <sup>c</sup> (52.4%)
Européens <sup>11</sup>	63	111	204 (201)	241 (230)	288 (252)	301 (170)
Nés en Europe, recrutés en Amérique	34	62	110	146	184	117
Proportion dans la province	46.6%	45.6%	46%	54.3%	55.6%	(32.7%
Nés et Recrutés en Europe	29	49	91	85	68	53
Proportion dans la province	39.7%	36%	38.1%	31.6%	21%	(14.9%'
Ensemble des données disponibles	73	136	239	269	329	357
	100%	100%	98%	96%	89.6%	72.8o/c
Nombre total de jésuites	73	136	244	280	367	490

Si partir aux Indes revient à participer au processus de transfert des institutions espagnoles dans les territoires conquis et colonisés, les enjeux politiques et sociaux du maintien d'une présence européenne dans les institutions coloniales sont loin de la quête missionnaire individuelle qui pousse les religieux européens à franchir le pas de demander à traverser l'océan. Mais de la demande à la réalisation du vœu

<sup>10</sup> A. MALDAVSKY, *Op. cit.*, p. 271.

<sup>11</sup> Nous indiquons entre parenthèses le nombre pour le quel les données sont effectivement disponibles. Il ne coïncide pas forcément avec la différence entre le nombre total de jésuites et le nombre d'Américains car l'indication du lieu de naissance ne figure pas pour certains individus.

de mission, plusieurs étapes doivent être franchies qui relèvent de l'administration des vocations missionnaires.

## II. Susciter et administrer les vocations

Les archives centrales de la Compagnie de Jésus montrent que dès les années 1560 se met en place une bureaucratie destinée à administrer les vocations missionnaires dans l'ordre.

### 1. L'administration des vocations jésuites

Dans la deuxième moitié du XVI<sup>e</sup> siècle se construit progressivement une procédure de candidature au départ outre-mer. Les aspirants européens à la mission doivent écrire une lettre de demande des Indes, dite *Indipeta*, qu'ils adressent au général de l'ordre. Leur nom vient généralement remplir une «liste de ceux qui demandent les Indes », dont les noms sont classés par années, et dont on trouve la trace dans les archives. Quatorze mille lettres sont ainsi conservées dans les archives romaines. Alors que des appels à candidature sont lancés dès 1558, c'est à dire moins de vingt ans après la création de l'ordre, l'archivage systématique des lettres commence dans les années 1580, lorsque les effectifs de l'ordre dépassent les 5.000 personnes et que la dimension mondiale de leur dispersion devient une réalité. C'est cet archivage et le soin accordé à la conservation des lettres qui indiquent la création d'une véritable administration des vocations.<sup>12</sup>

Ce sont généralement les provinces d'outre-mer qui demandent à Rome de leur envoyer des recrues européennes. Elles envoient un procureur qui, dans le cas des provinces américaines, soumises au Patronage royal, passe d'abord par l'Espagne puis fait le voyage jusqu'à Rome. Il se charge de demander les autorisations nécessaires au roi et, lors de ses déplacements dans les collèges espagnols, mais aussi ita-

---

<sup>12</sup> Sur les lettres *Indipetae*, voir Ch. DE CASTELNAU, « Election et vocation : le choix des missionnaires dans la province jésuite du Portugal à la fin du XVI<sup>e</sup> siècle », et A. MADAVSKY, « Administrer les vocations missionnaires. Les *Indipetae* et l'organisation des expéditions de missionnaires aux Indes Occidentales au début du XVII<sup>e</sup> siècle », communications au colloque du Groupe de recherches sur les missions religieuses ibériques modernes, *Histoire Culturelle et Histoire sociale : les missions religieuses dans le monde ibérique*, à paraître dans les *Mélanges de l'École française de Rome* en 2002. Ces lettres de demande des Indes font actuellement l'objet d'une étude par le Groupe de Recherche sur les missions ibériques au sein de l'École de Hautes Etudes en Sciences Sociales, auquel appartient l'auteur de ces lignes.



liens, s'emploie à réveiller les vocations missionnaires parmi les jeunes jésuites. C'est alors souvent lors du passage d'un procureur que sont rédigées les lettres de demande des Indes. Le choix est ensuite fait à Rome, sur la base des listes déjà établies et des informations recueillies par le procureur. Une liste définitive est ensuite établie et les jésuites peuvent commencer à se regrouper pour partir. Il n'est pas rare que plusieurs expéditions soient organisées en même temps pour des destinations différentes. Ainsi, si on se limite au domaine espagnol, entre 1604 et 1605, des expéditions de jésuites partent pour le Pérou, la Nouvelle Grenade, la Nouvelle Espagne (c'est à dire le Mexique), et les Philippines, regroupant plus de soixante-dix religieux.

C'est surtout la perspective de s'employer à la conversion et à l'évangélisation des Indiens qui motive les candidats européens à la mission. Cette espérance est entretenue par l'exemple de missionnaires célèbres, comme François-Xavier, mais surtout par la lecture dans les collèges des lettres venues des provinces d'outre-mer. Dès les années 1550, s'organise une véritable propagande de la mission à travers la traduction des lettres arrivées d'Inde, sous le titre de *Avisi particolari dell'Indie di Portogallo*.

Cette propagande se poursuit au XVII<sup>e</sup> siècle, pour aboutir au XVIII<sup>e</sup> siècle aux *Lettres édifiantes et curieuses* que le public connaît aujourd'hui. L'exemple d'une de ces œuvres, publiée par un jésuite du Pérou, permet de comprendre comment la réalité des provinces d'outre-mer reste en deçà des informations auxquelles les jésuites d'Europe peuvent avoir accès.

## 2. La propagande pour la mission

À l'occasion de son séjour en Europe, entre 1602 et 1604, en tant que procureur de la province péruvienne, Diego de Torres Bollo publia en 1603 en italien et à Rome un texte d'une soixantaine de pages intitulé *Relatione breve del P. Diego de Torres della Compagnia di Giesu, procuratore della provincia del Peru*, rédigé certainement lors de son séjour en Italie, au moment même où il organisait le recrutement de futurs missionnaires. Plaidoyer pour la mission des Indiens du Pérou, ce texte est destiné aux jésuites d'Europe afin de susciter des vocations pour la mission.<sup>13</sup>

---

<sup>13</sup> Parti du Pérou en mai 1601, Diego de Torres Bollo arrive à San Lucar de Barrameda en avril 1602, après plusieurs haltes en raison de difficultés liées à la navigation (*Monumenta Peruana*, Rome, 1981, t. VII, p. 491, 629 et 964). Après un séjour de plusieurs mois en Espagne (Séville, Valladolid, Burgos, Vergara, Loyola), il prend la route de l'Italie, en passant par la France. Il s'arrête

Le texte fut publié à Rome en 1603, puis très rapidement traduit et publié dans les principaux centres d'impression européens. Sa diffusion fut rapide puisqu'il arriva dans la bibliothèque d'Henri IV dès juillet 1604 dans sa traduction française éditée la même année, et connut même une traduction en polonais dès 1603. L'exemplaire que nous avons étudié est une édition en italien publiée à Venise, en 1604. Son titre complet est : *Relatione breve del P. Diego de Torres della Compagnia di Giesu, procuratore della provincia del Peru, circa il frutto che si raccoglie con gli Indiani di quel Regna. Dove si raccontano anche alcuni particolari notabili successi gli anni prossimi passati. Per consolatione de i Religiosi di detta Compagnia in Europa. Al fine s'aggiunge la lettera annua dell'Isole Filippine del 1600.*

---

à Bordeaux, puis à Lyon (15 octobre). En France, le jésuite espagnol peut circuler en sécurité depuis la paix de Vervins, signée en 1598 (2 mai). Il passe sans doute au collège jésuite de la Madeleine, où les jésuites, malgré leur expulsion de la ville en 1589, ont pu se réinstaller en 1597, la Compagnie n'ayant pas été supprimée dans le sud du Royaume en 1594. Il ne leur est néanmoins pas permis d'enseigner avant fin 1603, date du rétablissement de la Compagnie en France par Henri IV (P. DELATTRE, *Les établissements des jésuites en France depuis quatre siècles*, Enghien-Wetteren, t.1, col. 740-741). Il s'arrête à Milan, en octobre 1602, et il y rencontre Federico Borromeo, cardinal archevêque (de 1595 à 1630), fondateur de la bibliothèque ambrosienne et cousin de Charles, le célèbre évêque réformateur, pour la canonisation duquel des démarches sont alors en cours. Il arrive au plus tard à Rome en février 1603 (*Monumenta Peruana*, Rome, 1986, t. VIII, doc. 5, p. 12) où il reste au moins trois mois. Sur le chemin du retour il est en avril à Assise, puis à Lorette, à Reggio-Emilia et à Milan où il reste pour cause de maladie et rencontre à nouveau Borromée ainsi que le gouverneur espagnol, don Pedro Enriquez, comte de Fuentes qui le loge (*Monumenta Peruana*, Rome, 1986, t. VIII, doc. 91, §1). Il est à nouveau à Bordeaux, le 25 juillet, d'où il ramène en Espagne les restes de Martin Gutierrez, mort dans les mains des protestants en 1573 sur le chemin de la Troisième congrégation générale. Le 8 août il est à Valladolid, où se trouve la cour de Philippe III, qu'il accompagne à Valence en décembre 1603 et janvier 1604. Il devait lui donner des reliques de la part du cardinal Federico Borromeo afin de l'intéresser à la canonisation de Charles. Il est alors en contact avec le conseil des Indes et le comte de Lemos, président du conseil, auquel il a remis un rapport sur le Pérou (*Monumenta Peruana*, Rome, 1986, t. VIII, doc. 125 §1). Le 30 mars 1604, il s'embarque pour Lima avec un important contingent de jésuites européens recrutés au cours du voyage.

<sup>14</sup> Éditions italiennes : Rome, imprimé par Luigi Zanetti, 1603 ; Milan, imprimé par Pacifico Pontio et Gio. Battista Piccaglia compagni, in 16°, 92 pages, 1603. Venise, imprimé par Gio. Battista Ciotti Sanese, 1604, in 8°, 101 p. L'exemplaire consulté à la BNF est l'édition vénitienne, et porte le tampon de la bibliothèque royale.

Conformément à la tradition d'édition de lettres de mission, vivante dans la Compagnie de Jésus depuis le milieu du XVII<sup>e</sup> siècle, il s'agit d'un montage de lettres de missionnaires, tirées pour la plupart de lettres annuelles. Mais la particularité du travail de Diego Torres Bollo est qu'il a essayé de donner à ces différentes lettres, dont la plus ancienne date de 1589 et les plus récentes de 1602, une unité apparente en rédigeant une introduction et une conclusion ainsi que des transitions. Ce travail a été achevé à Rome, le 25 février 1603, lieu et date que l'auteur indique en conclusion de l'ouvrage avant sa signature. Les différentes lettres sont traduites du castillan à l'italien avec parfois des résumés ou de légères modifications.

Cet ouvrage serait le premier texte imprimé sur les missions jésuites du Paraguay.<sup>15</sup> S'il consacre plusieurs paragraphes aux succès des missions volantes de la Compagnie dans la montagne péruvienne et met l'accent sur l'utilité des jésuites qui prêchent, confessent, baptisent et marient les Indiens dans les « lieux de montagne loin des prêtres »<sup>16</sup> l'auteur chante néanmoins surtout la louange des missions aux frontières. En effet, près d'un quart de l'ouvrage (quinze pages sur soixante-sept) est consacré à la transcription de lettres venant des missions aux frontières de la province, qu'il s'agisse de celles de Santa Cruz de la Sierra ou de celles du Tucuman Paraguay, alors que d'après le catalogue triennal de la province, elles ne concernent, en 1601, que

---

Premières éditions latines: Rome, imprimé par Luigi Zanetti, 1604; Anvers, traduction de l'italien et commentaire de John Hay, s.j., imprimé par M. Nuntij, 1604, in 8°, 100 pages. Ne contient pas la lettre du P. Vaez des Philippines. L'exemplaire consulté à la BNF vient de la bibliothèque de Douai. Mainz, imprimé par Lipp, in 8°, 1604, 101 p.

Éditions en français : Paris, traduction de Pierre Victor Cayet, imprimé par Catherine Niverd, veuve de Claude de Monstr'oeil, 1604, in 8°, 56 pages. L'exemplaire consulté à la BNF porte le tampon de la bibliothèque royale, offert au roi de France le 1er juillet 1604 par le collège royal de Navarre.

Le texte a également été traduit en polonais dès 1603, à Cracovie.

A. PALAU Y DULCET, *Manual dellibrero hispanoamericano*, t. XXIII (Tecla-Tovar), Barcelone-Oxford, 1971, p. 420-421. Carlos SoMMERVOGEL, *Bibliothèque de la Compagnie de Jésus*, t. 8, Bruxelles, Paris, 1898, col. 132-134. Palau mentionne une édition en castillan, citée par Sommervogel, qui aurait été publiée à Rome, en 1604, mais dont l'existence n'est pas confirmée.

<sup>15</sup> Robert STREIT, *Bibliotheca missionum*, t. II, 1349, Antonio PALAU Y DULCET, *Op. cit.*

<sup>16</sup> Diego DE TORRES Bouo, *op. cit.*, p. 12. Insistant sur la sincère conversion des Indiens du Pérou, il s'attarde aussi sur l'action des jésuites dans le haut plateau andin, où ils administrent une doctrine d'Indiens, à Juli. Il termine

trente-sept jésuites sur 279, dont seulement douze ont véritablement des activités missionnaires.<sup>17</sup> Ces lettres mettent l'accent sur la bonne disposition à l'évangile des Indiens des marges de l'empire et des possibilités de pénétration des missionnaires au-delà de ces limites. Les conclusions de cet ensemble (p. 64-67) s'adressent plus particulièrement aux membres de la Compagnie, afin de susciter la vocation du départ vers ces régions, « parce que le principal et le plus important ministère de la Compagnie est celui des missions, et tous les fils de celle-ci doivent avoir avec leurs supérieurs, et Pères, la disposition de celui qui disait de lui même. *Ecce ego mitte me* »<sup>18</sup> (p. 66). Sur l'ensemble de l'ouvrage, une seule page est consacrée aux ministères exercés par les jésuites auprès des Espagnols (p. 10), alors que plus de 80% des membres de la province n'a pas affaire aux Indiens (sur les 279 membres de la province en 1601, ils sont seulement 17,5% à s'adresser aux Indiens).

Ainsi, la place donnée à la mission n'est pas du tout représentative de la réalité des activités des jésuites du Pérou, parmi lesquelles l'enseignement occupe un espace de premier plan. Mais la diffusion aussi massive d'un tel plaidoyer est de nature à orienter pour longtemps l'image qu'on se forge en Europe, à l'intérieur et hors de la Compagnie de Jésus, des activités de l'ordre en Amérique. Venant d'un responsable de l'ordre, chargé de recruter des candidats à la traversée de l'Atlantique, un tel ouvrage, s'il ne passe pas totalement sous silence les difficultés de la mission, alimente certainement, au même titre que les lettres annuelles lues dans les collèges d'Europe, le désir de départ des jeunes jésuites.

Pourtant, il arrive que le choc soit rude au regard des espérances des jeunes des collèges européens. C'est justement pour les aider à se

---

son montage par une lettre de Diego DE TORRES VAZQUEZ, rédigée à Juli, le 9 avril 1601, transcrite dans la lettre annuelle signée en 1602 (p. 42-46), et publiée dans les *Monumenta Peruana*, Rome, 1981, t. VII, doc. 112, p. 774-778. La suite est composée d'un récit sur la croix de Carabuco, tiré d'une lettre de 1589 (p. 46-52) et d'un texte sur la vie d'Alonso Barzana, missionnaire célèbre de la province, mort en 1598, dont l'annonce du décès et le récit de la vie ont été envoyés à Rome dans la lettre annuelle rédigée en 1599 (*Monumenta Peruana*, Rome, 1974, t. VI, doc. 192, p. 675-677).

<sup>17</sup> A. MALDAVSKY, *Recherches sur l'identité missionnaire...*, p. 259.

<sup>18</sup> Diego DE TORRES BOLLO, *op. cit.*, p. 66 : « Perche il principale è più importante ministero della Compagnia è delle missioni, e tutti li figli di essa, devono havere con iloro superiori, e Padri, la dispositione di celui, che diceva di se stesso : *Ecce ego, mitte me.* »

déterminer en connaissance de cause qu'un jeune jésuite de moins de trente ans, rédige en 1620 un véritable mode d'emploi pour les candidats à la mission, tiré de sa propre expérience.

### III. De la nécessité d'un mode d'emploi

Gerônimo Pallas veut que les jésuites qui le liront prennent conscience de ce qui les attend et soient mus non par des raisons personnelles mais par une vocation d'inspiration divine. Par la même occasion, il lève le voile sur la réalité américaine de la mission et les difficultés qu'implique le fait de s'expatrier.

#### *1. Le mode d'emploi de Geronimo Pallas : avertir et conseiller les candidats*

Gerônimo Pallas est né vers 1593 à Reggio Calabria. Admis dans la Compagnie de Jésus en 1610, parti d'Italie en 1617, il débarque au Pérou en 1619<sup>19</sup> et s'attelle immédiatement à la rédaction de cet ouvrage censé décrire les difficultés de la traversée, et les expériences que doivent affronter les aspirants missionnaires. Le manuscrit, datant de 1620, compte 433 pages, et porte l'approbation de deux jésuites aînés et d'un professeur de théologie de l'université de Lima.<sup>20</sup>

Dans cette sorte de guide pour l'aspirant missionnaire, l'auteur expose brièvement la géographie et les mœurs des indigènes, mais surtout prétend mettre en garde les volontaires à la mission, sur ses difficultés et sur la nécessité d'une forte conviction personnelle. Le livre se compose de cinq parties. Dans les trois premières, l'auteur décrit une grande campagne de missions contre l'idolâtrie des Indiens, qui avait lieu dans le diocèse de Lima au moment où il est arrivé dans la province. Il évoque également le voyage aller et retour du procureur avec lequel il est parti d'Italie en 1617, ainsi que les péripéties de la navigation. Il en profite alors pour donner des notions de géographie et expliquer l'organisation territoriale, politique et religieuse de la vice-royauté du Pérou. La quatrième partie est plus précisément consacrée aux conseils destinés aux futurs missionnaires et la cinquième aux bénéfices de la mission.

---

<sup>19</sup> Fiches établies par le P. Lamalle, ancien archiviste de l'ARSI, sur la base des catalogues triennaux.

<sup>20</sup> G. PALLAS, « *Mission a las Indias, con advertencias para Los Religiosos de Europa, que la huvieren de emprender, como primera se verá en la historia de un viage, y después en discurso* », Archivum Romanum Societatis Iesu, Peru 22, 1620.

Pour introduire cette quatrième partie Pallas écrit :

Si j'avais eu connaissance de ces avertissements avant de commencer le voyage, ils m'auraient été d'un grand secours. En effet, ils sont tirés de l'expérience elle-même qui enseigne ce que doit faire celui qui s'engage dans cette entreprise. Il est dit comment on doit agir avec soi-même, avec les parents avant de partir, et comment se comporter avec le supérieur et avec les laïcs après le départ. On y met surtout l'accent sur les afflictions et les tentations qu'on rencontre d'ordinaire, et les solides vertus nécessaires pour les combattre et les vaincre. Ceci, afin que ceux qui viendraient plus tard dans ces lointaines contrées sachent les obstacles et les embarras que rencontrent facilement ceux qui arrivent derrière, lorsque ceux qui sont déjà passés par là n'avertissent pas du danger.<sup>21</sup>

L'auteur n'écrit pas que son intention est de rectifier ce que peuvent savoir les jésuites d'Europe sur la mission de la bouche de leurs supérieurs. Il insiste sur l'étape qui précède la formulation de la demande et le départ, en accordant une place importante à l'état d'esprit dans lequel le religieux doit faire les exercices spirituels qui l'aideront à discerner dans son esprit le désir de partir. Il conseille donc d'abandonner sa volonté propre à celle de Dieu et d'éviter de concevoir un objectif précis. Partir aux Indes doit être un abandon à la volonté de Dieu et des supérieurs, ce qui correspond au vœu jésuite d'obéissance. De ce point de vue, le livre de Pallas n'a rien de subversif. Cependant, son argumentation contribue à ouvrir les yeux des candidats au départ sur le leurre que pourrait représenter l'idéalisation de la mission. Il les invite par conséquent à éviter les préjugés sur ces contrées lointaines.

## 2. Choisir l'« exil » en évitant les préjugés sur l'Amérique

Avant de conclure à la nécessité d'abandonner sa volonté à Dieu, Geronimo Pallas passe en revue les vaines raisons pour lesquelles les jésuites pourraient vouloir partir aux Indes. Il exclut bien sûr les objec-

---

<sup>21</sup> « Advertencias, cuya noticia si yo la huviera tenido antes de comenzar el viage me huviera sido de gran provecho, pues en ellas se *dan* algunos avisos sacados de la misma experiencia que enseña lo que ha de hazer el que acometiere esta empresa. Y como se ha de haver consigo mismo, y con los parientes antes de comenzalla, y como con el superior, y con la gente seglar despues de comenzada. Refiernes mas las afflictiones y tentaciones que suelen ofrecerse, y apuntanse las virtudes solidas con que se han de rebatir y vencer estas para *que* los venideros y *que* huvieren de venir a tant remotas partes, sepan los tropieços y estorvos del camino en quien acontesen tropeçar facilmente los que vienen atras, quando los que van adelante no advierten, y avisan del peligro », G. PALLAS, *op. cit.*, f. 283.

tifs propres aux laïcs qui sont de gagner de l'argent et de s'enrichir personnellement.

Ainst le plaisir de voir des terres et des mondes nouveaux lui semble une des raisons les plus absurdes qui soient car il est impossible de vouloir faire cela au péril de sa santé et de la vie. Il évoque également le désir d'améliorer son état et sa vie. En effet, « il se peut que certains, ne trouvant pas chez eux l'estime et la réputation qu'ils voudraient, ni l'amour de ceux avec lesquels ils vivent, veuillent prendre le large, pensant qu'ils trouveront parmi les étrangers l'estime et l'amour qu'ils n'ont pas parmi les leurs ». <sup>22</sup> Geronimo Pallas pense que c'est un leurre, soit parce que le manque de talents naturels ou, dans le cas précis des jésuites, la difficulté à suivre la règle ne les abandonneront pas, soit parce que Dieu ne le voudra pas. Le changement de lieu n'empêche pas qu'on emmène avec soi ses passions mal assagies.

Mais au-delà de considérations qu'on pourrait appeler psychologiques, l'auteur tente de montrer qu'il faut abandonner les idées fausses qu'on peut se faire sur les Indes.

À ceux qui pensent chercher ailleurs la renommée, qui, à son sens, équivaut à la vanité, il donne l'exemple d'un étudiant ayant passé plusieurs années dans les universités d'Europe avec peu de profit. Il veut aller au Pérou en pensant avoir affaire à des gens peu cultivés et se fait passer sur le navire qui l'y emmène pour un maître ès arts et un bachelier en théologie en s'exprimant avec des mots tirés de la logique et de la métaphysique. Tout le monde le prend pour le savant de la flotte. Mais arrivé à Lima, il a compris de suite la qualité de son université et n'a rien pu faire d'autre que d'aller travailler dans les mines.

À ceux qui pensent pouvoir secourir leurs parents grâce aux richesses des Indes, il explique qu'elles ne sont pas telles qu'il ne faille pas travailler pour les obtenir et, dans la mesure où cela équivaudrait à manquer de respect aux préceptes religieux de pauvreté, il prévient que l'observance qu'on constate dans les monastères des Indes équivaut à celle des établissements religieux européens. Cela ne correspond pas tout à fait à la réalité dans la mesure où les religieux n'ont pas manqué de profiter de l'argent péruvien, de plus on trouve dans les archives de la Compagnie de nombreuses recommandations concernant les religieux qui s'occupent des affaires de leurs parents restés en Espagne.

Il évoque également le cas de ceux qui espèrent vivre parmi des sauvages et des barbares qu'ils seraient les premiers à convertir puis se contenteraient d'attendre le martyre. Or, ce n'est pas de cela que les

---

<sup>22</sup> G. PALLAS, *op. cit.*, f. 284-285.

Indes ont besoin, puisque les Indiens qu'on y trouve sont pour la plupart convertis et ils ont surtout besoin qu'on leur apporte une aide spirituelle. Cela correspond justement à ce que la province péruvienne est en train de vivre au moment où le jésuite arrive : la Compagnie de Jésus participe en effet à une campagne de missions qui concernent exclusivement les Indiens déjà convertis et qu'on soupçonne de continuer dans leurs pratiques religieuses idolâtriques. Les historiens ont démontré que cela correspondait au début du XVII<sup>e</sup> siècle à un changement dans les exigences du clergé vis-à-vis de leurs ouailles américaines dans le contexte de l'application des préceptes du concile de Trente et non à un retour des Indiens à d'éventuelles pratiques religieuses anciennes.<sup>23</sup> On est donc bien loin du risque de mourir de la main des Indiens. Même si l'activité missionnaire des jésuites du Pérou n'est pas sans danger ni obstacles étant donné que les Andes restent un milieu somme toute assez hostile, Geronimo Pallas veut prévenir toute demande motivée par le désir du martyre. Non seulement cela ne correspond pas à la réalité sur le terrain, mais en plus une telle attitude risque de nuire à l'efficacité de la Compagnie.

Sans être très répandu dans les lettres *indipetae* l'argument du martyre fait indéniablement partie de l'univers mental des jeunes jésuites d'Europe. Juan Sotallel, un jésuite catalan choisi pour l'expédition de 1604 au Pérou, écrit, en 1602, dans sa lettre de demande des Indes, qu'il offre à Jésus « une immédiate obéissance et abnégation de son âme ainsi que le plus horrible et cruel martyre de son corps qui puisse avoir été souffert jusqu'ici et inventé par les tyrans, car c'est l'acte le plus héroïque qu'on puisse accomplir dans la vie par amour pour le seigneur ».<sup>24</sup> Le même écrit :

Lorsque j'étais encore laïc, je rêvai qu'on m'envoyait aux Indes pour prêcher et ceux qui ne voulaient pas se convertir à noter Sainte Foi, je leur donnais la mort de ma propre main.<sup>25</sup>

---

<sup>23</sup> Sur ce sujet, voir le travail de J. C. ESTENSSORO FUCHS, *Du paganisme à la sainteté. L'incorporation des Indiens du Pérou au catholicisme. 1532-1750*, thèse de doctorat de l'École des Hautes Études en Sciences Sociales, 1998.

<sup>24</sup> « Ofrecerle par mi alma una ypsosfacta obediencia y abnegacion grande en todas las casas, y par el cuerpo el mas horrible y cruel martyrio que hasta agora se ha padecido, ni los tyrannos an inventado, y esta par entender ser el acta mas herbico que uno puede en esta vida hazer por amor del mesmo seiior », lettre de J. DE SOTALLEL, Gandia, le 20 mai 1602, Archivum Romanum Societatis Iesu (ARSI), Fondo Gesuitico (FG), 758/338.

<sup>25</sup> « Siendo seglar tuve este sueno, y fue que me parecia que me embiaron a las Indias a predicar, y a los que no se querian convertir a nuestra Santa Fe, yo con mi propia mano les dava la muerte », Lettre de J. DE SOTALLEL, Gandia, le 20 mai



Une fois éliminées toutes ces raisons, l'aspirant à la mission pourra demander l'autorisation à son supérieur de se rendre aux Indes. Cela équivaut à un « oui à Dieu » qui « signifie un grand consentement intérieur de la propre volonté, un des plus héroïques et excellents qu'on puisse accorder en cette vie, car l'âme s'y engage à souffrir toutes les peines par lesquelles il faut forcément passer pendant le difficile voyage aux Indes ».<sup>26</sup> Ce consentement doit s'exprimer dans la rédaction d'une lettre.

### 3. Comment écrire sa lettre de « demande des Indes » ?

Dans cette lettre de demande des Indes, le candidat ne doit pas exprimer de préférence géographique et doit rester dans la plus stricte indifférence quant au lieu où il désire être envoyé. La valeur spirituelle d'une telle attitude correspond à la disponibilité dans laquelle doit se trouver n'importe quel jésuite dont les ordres reçus des supérieurs sont assimilés à la volonté divine. De plus cela est nécessaire car les supérieurs ne tiennent pas nécessairement compte des désirs des jeunes jésuites lorsqu'ils décident de leur destin. En octobre 1603, le général informe le procureur Diego de Torres Bollo du désistement de deux jésuites qui lui ont écrit de Séville qu'ils ne désirent plus partir au Pérou: le père Jerónimo Briardi coadjuteur spirituel<sup>27</sup> pour des raisons de santé et Lope de Ondegardo, par manque déclaré de vocation. Le premier avait en effet écrit de Tivoli, le 12 février 1603, demandant « les Indes du Portugal et principalement le Japon » avec pourtant l'argument d'une très bonne santé.<sup>28</sup> La perspective d'aller au Pérou n'était pas non plus dans les projets initiaux de Lope de Ondegardo, qui écrivait déjà en 1595 vouloir « être employé dans la mission du Japon ».<sup>29</sup> La demande des missions d'Orient repose souvent sur le désir d'exotisme et de s'exposer au danger. Ce n'est justement pas la motivation de Giuseppe Daddei, qui se considère comme indigne des missions d'Orient et évoque avec bon sens le Pérou « où, puisqu'on y vit dans une plus grande sûreté de l'âme, et qu'on y travaille pour l'âme d'autrui, il me semble y pouvoir prétendre quelque peu auprès de Votre Paternité, qui connaît ma faiblesse eu égard à d'autres entreprises plus dangereuses ».<sup>30</sup> On comprend par là qu'une véritable hié-

---

1602, ARSI, FG758/338.

<sup>26</sup> G. PALLAS, *op. cit.*, f. 304.

<sup>27</sup> Flamand, coadjuteur spirituel formé depuis le 21 août 1602, ARSI, Rom. 54, f. 255.

<sup>28</sup> G. BRIARDI, Tivoli, le 12 février 1603, ARSI, FG733/225.

<sup>29</sup> L. DE HONDEGARDO, Villagarcia, le 27 février 1595, ARS, FG758/194.

rarchie des destinations a pu se construire en Europe parmi les jeunes lecteurs des lettres diffusées par la Compagnie de Jésus elle-même.

Si l'indifférence reste néanmoins une condition nécessaire c'est aussi parce que des incidents de dernière minute dans l'organisation des expéditions peuvent se traduire par des changements de destination dont le poids dans la vie ultérieure des missionnaires n'est pas négligeable. Ainsi, en septembre 1603, le général Claude Aquaviva autorise Diego de Torres Bollo à emmener au Pérou des individus choisis au départ pour les Philippines. Il écrit :

Je veux bien que les huit sujets qui manquent pour atteindre le nombre que nous avons signalé à Votre Révérence soient pris parmi ceux qui étaient destinés aux Philippines<sup>31</sup>.

Une seule phrase rédigée dans le cabinet romain du général des jésuites changea ainsi le destin du frère Pedro Arroyo, qui désirait partir pour les Philippines dont il avait rencontré un des procureurs, le frère Gaspar Gomez, et fut finalement envoyé au Pérou.<sup>32</sup>

Geronimo Pallas prévient les éventuels candidats que leur nom sera ensuite inscrit sur une liste et qu'ils devront attendre parfois longtemps avant de recevoir la nouvelle de leur départ. A eux pendant ce temps de préserver la vigueur de leur désir de départ, afin de ne pas être pris de court s'ils étaient choisis. Tous ces conseils sont destinés à éviter à tout prix la déception, à préserver la paix et la tranquillité de l'âme de chacun et à vivre dans la quiétude de la consolation. Tel est également l'objectif des conseils qui concernent la famille. Faut-il faire ses adieux à ses parents ?

---

<sup>30</sup> G. DADDEI, Milan, le 12 février 1603, ARSI, FG733/221r: «*Dave si come con maggior sicurezza dell'anima propria si vive, e si travaglia per l'anima altrui, cosi mi pare di poter pretendere in questa qualche poco da Vostra Paternita à cui è nota la Jiacchezza mia, in altre maggiore imprese pericolose.* »

<sup>31</sup> *Monumenta Peruana*, Rome, 1986, t. VIII, doc. 114, p. 408-410 (Cast. 7, I, f. 28) Lettre d'Aquaviva à Torres Bollo, Rome le 22 septembre 1603, à Valladolid: «*Los ocho sujetos que Jaltan para en numero que seiialamos a Vuestra Reverencia me contenta se cumpla con los que estavan seiialados para Filipinas, que pues viene el Padre Chirinos, se le daràn otros que lieve y si no llegare a cumplirse el numero de los 35 que estavan concedidos, V R. se concierte con los Provinciales para que le den los que Jaltaren.* »

<sup>32</sup> P. ARROYO, Medina del Campo, 6 juin 1603, ARSI, FG758/340.

#### 4. Faire ou ne pas faire ses adieux à ses parents ?

Pallas estime qu'il est très dangereux pour la vocation du missionnaire de faire ses adieux à ses parents, « parce qu'il ne s'agit pas de faire ses adieux pour quelques mois ou quelques années, mais pour la vie, de sorte que l'adieu d'un religieux qui part pour les Indes équivaut à la mort, car nous savons qu'il n'y a pas d'espoir de retour ».<sup>33</sup>

Quelles douleurs seront causées par un tel départ et de tels adieux ? Combien de larmes seront versées ? Quelles tendresses et cœurs brisés verra-t-on de part et d'autre ?<sup>34</sup>

C'est la meilleure façon d'abandonner la vocation missionnaire. Ainsi:

[...] verra-t-on le soldat du Christ, auparavant si vaillant et plein de généreuses intentions d'accomplir d'héroïques exploits pour étendre le très saint nom de Jésus et de la divine Gloire, tourner le dos à son capitaine qui l'appelait à la conquête apostolique, et avant d'entrer dans la bataille il abandonnera son poste et passera dans le camp de ses parents, qui sont ses ennemis domestiques.<sup>35</sup>

Il faut donc oublier ses parents, le vrai père n'étant autre que le Christ.

L'entrée dans la Compagnie de Jésus constitue en principe une coupure avec le siècle et avec ses origines sociales. Cela reste néanmoins théorique et les exemples sont nombreux qui montrent l'utilisation par la Compagnie de Jésus des réseaux familiaux de ses membres, en particulier de ceux qui sont issus de familles aristocratiques. Ainsi, même le départ pour les Indes peut être l'occasion de profiter de certains liens familiaux, comme ce fut le cas du vice-roi Don Garda Hurtado de Mendoza, arrivé au Pérou en 1589, et dont un frère appartenait à la Compagnie de Jésus. L'éloignement de la famille peut aussi constituer un argument pour partir aux Indes. Ainsi, le frère Pedro Arroyo écrit dans son *indipeta* qu'il désire s'éloigner de ses parents et amis « qui ne lui sont d'aucun profit »/<sup>36</sup> signe que son entrée dans la Compagnie n'a pas suffi à le couper de ses origines.

Ainsi, le choix de la mission et le départ pour les Indes signifient la construction d'une barrière physique presque infranchissable entre le religieux et sa vie antérieure. Choisir de mettre l'océan Atlantique

---

<sup>33</sup> G. PALLAS, *Op. cit.*, f. 310.

<sup>34</sup> G. PALLAS, *Op. cil.*, f. 311.

<sup>35</sup> G. PALLAS, *Op. cit.*, f. 312-313.

<sup>36</sup> *Berme apartado de parientes y amigos que no suelen hacer provecho*, P. ARROYO, Medina del Campo, 6 juin 1603, ARSI, FG758/340.

entre soi et ses parents et amis constitue en quelque sorte l'accomplissement ultime de son entrée en religion, le don de soi le plus achevé. C'est sans doute parce qu'il n'est pas sûr que les jésuites qui demandent les Indes en soient totalement conscients que Geronimo Pallas les prévient des conséquences que peut entraîner une scène d'adieu avec une mère et des sœurs, dont certaines s'emploient parfois à empêcher le départ d'un fils ou d'un frère, lorsqu'il est l'aîné ou le seul homme de la famille.<sup>37</sup>

Geronimo Pallas, qui devint par la suite missionnaire au Pérou, semble avoir accompli son rêve de jeunesse. Contrairement à l'ouvrage du père Diego de Torres Bollo, son livre ne fut jamais publié et on dispose seulement du manuscrit qui se trouve aujourd'hui aux archives romaines de la Compagnie de Jésus. La seule allusion à l'ouvrage, examiné à Rome, où il fut envoyé, se trouve dans la correspondance du général avec le provincial du Pérou. Dans une lettre, datant du 25 février 1621, le général Mutio Vitelleschi réagit sans indulgence:

Le livre du frère Gerônimo Pallas, qu'il intitule *Mission aux Indes*, sera examiné, et selon ce qu'il en résultera, je prendrai une décision, et je suis convaincu que notre Seigneur aurait été mieux servi, si le temps qu'il a gaspillé à écrire ce livre, il l'avait consacré à ses études.<sup>38</sup>

L'ouvrage n'apparaît pas dans les Censures de la Compagnie, aussi semble-t-il qu'il n'ait jamais été destiné à la publication. La jeunesse et l'inexpérience de l'auteur en sont sans doute les raisons principales. Ce sont aussi les raisons de l'intérêt de son livre pour les historiens. Il y fait part du décalage qu'il peut exister entre les motivations de la quête missionnaire de jeunes jésuites européens et la diversité de la réalité sur le terrain, sur laquelle n'insistent pas toujours les ouvrages destinés à éveiller les vocations missionnaires. C'est pourtant le caractère indéfini de la mission, la perspective d'achever le don de soi à Dieu en traversant les océans dans une sorte d'inconscience des conditions concrètes de cet accomplissement qui ressemblent sans doute le plus à l'indifférence exigée par les supérieurs. Permettre la publication d'un mode d'emploi de la quête missionnaire aurait peut-être contribué à tarir les vocations, ce qui pourrait contribuer à expliquer que l'ouvrage du père Pallas n'ait pas dépassé le stade du manuscrit.

Aliocha MALDAVSKY

---

<sup>37</sup> Voir, sur ce sujet, l'article cité de Ch. DE CASTELNAU.

<sup>38</sup> *El libro del Hermano Geronimo Pallas, que intitula Mission de Europa a las Indias se vera, y conforme a lo que pareciere tomaré resoluci6n, y tengo por cierto que se huviera servido mas nuestro Seiior de que el tiempo, que ha gastado en este libro lo huviera empleado en sus estudios*, ARSI, Peru, P, f.193v.